

**Lettre dressée à l'intention des Responsables d'établissement et aux professionnels
des équipes éducatives et thérapeutiques**

le 21 avril 2015

Madame, Monsieur,

Le Conseil d'Administration du CDI est heureux de porter à votre connaissance la création, en partenariat avec la **Fondation Motrice**, d'un Prix destiné à un professionnel ou une équipe de rééducation engagés dans le domaine de la paralysie cérébrale (infirmes moteurs cérébraux et paralysés cérébraux polyhandicapés) sur présentation de leurs travaux.

La vocation de ce Prix est de soutenir les professionnels dans leurs **recherches cliniques**, pour élaborer ou perfectionner des outils d'évaluation ou développer des techniques éducatives et thérapeutiques.

Nombre de savoir-faire affinés au fil des années dans la culture française, sont aujourd'hui à valider avec les méthodes scientifiques internationales actuelles. Leurs apports doivent être prouvés, tant pour les améliorations obtenues que par leurs intérêts préventifs, ne serait-ce par exemple que dans le domaine orthopédique. Leur transmissibilité sera en même temps démontrée.

L'institution d'un tel Prix est une invitation au lancement d'initiatives, d'études et de travaux conduits selon une méthodologie rigoureuse au moment même où nos étudiants s'y exercent enfin dans les Instituts de Formation. Le CDI s'engage avec vous sur ce chemin. Tout travail méritoire sera reconnu et porté à la connaissance des lecteurs de *Motricité Cérébrale* et diffusé.

Les conditions de préparation et de remise des projets puis des dossiers, sont décrites en détails dans les documents qui vous sont directement adressés par la Fondation Motrice. Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à vos questions ou apporter un soutien dans les démarches.

Notre lettre d'accompagnement a pour objet de nous savoir à vos côtés.

MOTRICITE CEREBRALE
Neurologie du Développement
Réadaptation
revue du **cdi** (Masson, éditeur)

Le Conseil d'Administration du CDI.